

à Dieu des prières pour ses parents, il l'invoque pour ses compagnons de collège. Et si ses parents perdent un fils dévoué, affectueux, nous, élèves de la classe des Belles-Lettres, nous perdons un camarade dont la conduite fut toujours exemplaire, un de ces amis dont on trouve si peu d'exemples. Pauvres parents, consolez-vous, car si votre fils a été enlevé à votre affection, il jouit au ciel d'un bonheur éternel, sans mélange de ces douleurs qui viennent si souvent assombrir les plus beaux jours de notre misérable vie. La séparation, il est vrai, est bien cruelle, mais la réunion aux pieds du Très-Haut n'en sera que plus douce. Quant à nous, ses amis, son souvenir vivra éternellement dans nos cœurs, et là-haut, il veillera sur nous qui l'avons aimé et qui lutterons vaillamment dans cette vallée de larmes.

Il était le fils de M. Alexandre Fournier, de Saint-Casimir. C'est dans l'épanouissement de son adolescence que la mort nous l'enleva, le neuf janvier, alors qu'il n'avait que dix-sept ans. Son service a eu lieu le douze, à Saint-Casimir, au milieu de nombreux parents et amis. M. l'abbé F. Chabot, professeur au collège de Sainte-Anne, officiait à l'autel. Le quatorze janvier, un service fut célébré dans la chapelle du collège de Sainte-Anne, pour le repos de l'âme de notre regretté confrère. M. le Supérieur en profita pour inculquer dans nos âmes attendries les sages leçons que la mort venait de nous donner ; il nous exhorta à ne pas oublier dans nos prières celui qui fut notre ami ici-bas et qui le sera encore plus dans le ciel.

R. I. P.

UN CONFRÈRE.

*Collège de Sainte-Anne de la Pocatière,  
le 16 janvier 1898.*

---

La rentrée des élèves aura lieu jeudi, le 1er septembre, à 6 heures du soir. Les élèves doivent se rendre ponctuellement au jour fixé.